

GROUPE ACTIONS PROJETS CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

JEUDI 5 FÉVRIER 2026 A 19H30

COMPTE RENDU

Présents : ATTHAR Jean Jacques, CLER Magali, DELOBRE Florence, FAURE Patrick, PHEULPIN Lucie, SADOUX Sidney, COSTE Ludovic.

Ordre du jour :

- 1. Groupe randonnée / sorties vélo**
 - 2. Groupe végétalisation du village**
 - 3. Bilan des actions menées**
 - 4. Informations diverses**
-

1. Groupe randonnée / sorties vélo

FAURE Patrick : randonnée

PARA Dominique, ATTHAR Jean Jacques : sorties vélo

Face aux résultats contrastés des dernières randonnées, il est décidé de revoir leur organisation. Désormais, elles seront proposées à des dates variables et privilégieront des sites originaux, remarquables, pédagogiques ou dotés d'un charme particulier.

Une **sortie vélo familiale** et une **randonnée** est prévue le dimanche 26 avril dans la vallée de la Cance.

Deux points de départ sont proposés pour les cyclistes : Tournon-sur-Rhône (parcours de 67 km aller-retour) ou aux alentours de Sarras (parcours de 15 km aller-retour)
Départ vers 9h/9h30.

À prévoir : une remorque pour acheminer les vélos sur le site de départ.

Pour la randonnée, il reste à finaliser l'itinéraire, avec un pique-nique convivial prévu en commun avec les participants de la sortie vélo.

2. Groupe végétalisation du village

BUZENET Arnaud, CLER Magali, PHEULPIN Lucie, DELOBRE Florence, PLUVINET Pascal, SICOT Paul.

Pour information, la commune de Chantemerle les Blés a candidaté et a été retenue pour l'accompagnement Plus fraîche ma ville en Auvergne Rhône Alpes.

Le GAP souhaite s'inscrire dans la dynamique « Plus fraîche ma ville » et envisage de contribuer en travaillant à l'élaboration d'une cartographie du village. Cette cartographie permettrait d'identifier les espaces propices à la plantation d'arbres et de végétaux, afin de lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le quotidien des habitants face au changement climatique.

Les projets seront consignés sur la plateforme « Plus fraîche ma ville », accessible à tous les volontaires. Cet outil permettra d'élaborer un programme de rafraîchissement pour la commune et d'assurer un suivi efficace de sa mise en œuvre.

3. Bilan des actions menées

Rappel : Lors du conseil municipal du mardi 8 novembre 2022, les élus ont voté, dans le cadre d'une expérimentation, la création d'un Groupe Actions-Projets (GAP) Climat et Environnement.

Le GAP climat et environnement est une instance de participation citoyenne. Il doit permettre aux habitants non élus de s'impliquer dans la co-construction de projets d'intérêt général sur le changement climatique et l'environnement qui ne sont pas portés par le conseil municipal.

Le but est de faire appel à l'intelligence collective afin de réfléchir, proposer et mettre en place des actions concrètes sur la commune.

Les actions portées ou à l'initiative du GAP :

1. **Panneau Pocket (2023)**
2. **Atelier la Fresque du Climat (2023 et 2024)**
3. **Groupe Whatsapp : Chantemerle entraide et bons plans (2024)**
4. **Apéro don et troc de plantes, semis et graines (2024 et 2025)**
5. **Réunion publique - photovoltaïque pour les particuliers (2024)**
6. **Marché des producteurs (2024 et 2025)**
7. **Réunion publique - projet d'échangeur A7 (2024)**
8. **Groupe randonnée (2024)**
9. **Atelier lessive de cendre et bee wraps (2024)**
10. **Sortie vélo (2025)**
11. **Atelier construction d'un nichoir à chauve souris (2025)**
12. **Animation à la découverte des chauves souris (2025)**
13. **Atelier fabrication shampoing solide et baume à lèvres (2025)**

Les échanges ont révélé que les participants souhaiteraient la création d'une ligne budgétaire spécifique au GAP dans le budget communal. Cette mesure offrirait une visibilité claire sur les moyens disponibles pour concrétiser les actions portées par le groupe.

Alors que le mandat du conseil municipal actuel touche à sa fin, il sera proposé au futur conseil municipal de pérenniser le GAP afin de poursuivre les actions. Une réflexion sera engagée pour évaluer si les modalités de fonctionnement ou le cadre actuel doivent être ajustés.

4. Informations diverses

* **Marché des producteurs** : il est proposé d'organiser un nouveau marché le vendredi 29 mai 2026 de 16h30 à 19h sur la place de la Mairie.

A voir s'il est possible d'engager un groupe musical pour animer la soirée.

* **Projet des demi-échangeurs A7** : les associations, communes et personnes co-requérantes, opposées au projet des demi-échangeurs, ont déposé un référé suspension par l'intermédiaire du cabinet Huglo-Lepage, début novembre, auprès du tribunal administratif de Grenoble.

Les arguments présentés lors du référé-suspension n'ont pas convaincu la juge du Tribunal administratif de Grenoble. En conséquence, les travaux des demi-échangeurs se poursuivent, malgré les recours engagés.

Cependant, l'ordonnance rendue ne remet pas en cause les requêtes sur le fond et ouvre des pistes pour de futures actions en justice.

Deux référés sur le fond sont en cours :

- L'un conteste la déclaration d'utilité publique du projet.
- L'autre s'oppose à l'autorisation environnementale, en soulignant que les impacts n'ont pas été suffisamment évalués (hausse du trafic sur les routes secondaires et conséquences environnementales).

Par ailleurs, l'Office français de la biodiversité (OFB) a été saisi pour constater les destructions d'espèces protégées, en vue de déposer une plainte devant le tribunal correctionnel.

***Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**

Le diagnostic écologique sera réalisé par :

- LPO Chabeuil (26)
- Arthropologia La Tour de Salvagny (69)
- ECR environnement Chateauneuf sur Isère (26)

Des actions seront organisées pour impliquer les citoyens :

- Week-end bénévole en avril 2026
- Enquêtes participatives

Concernant la communication, elle sera pilotée par Arche Agglo.

Sur la commune, il faudra mettre en place d'un comité d'usagers incluant : ACCA (chasse), la truite Bouterne (pêche), Chantemerle d'hier et d'aujourd'hui (patrimoine), école, GAP (Groupe d'Action Projet), les citoyens, les élus.

***Espace Naturel Sensible (ENS) Les sources de la Bouterne**

Le bureau d'études Acer Campestre a démarré l'élaboration du diagnostic.

Le travail va se poursuivre par la phase de diagnostic avec une compilation des données existantes et des entretiens individuels avec les diverses personnes ressources.

Un atelier participatif est prévu fin mai / début juin 2026.

Il sera ouvert aux élus, usagers, habitants, et acteurs locaux, le but est d'avoir une participation la plus large possible.

Il reste à finaliser la mise en place d'un comité d'usagers et finalisation de la Zone de Prémotion ENS.

Prochaine réunion à fixer (sondage sur le groupe Whatsapp) avec repas partagé (chacun apporte un plat, salé et/ou sucré, la commune offre les boissons)